



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 14 mars 2025

### **Nominations au sein du Groupe ADP et évolution de la gouvernance interne**



#### **MM. Loïc Aubouin, Mathieu Daubert et Régis Lacote sont nommés directeurs généraux adjoints.**

M. Philippe Pascal, Président-directeur général du Groupe ADP a procédé aux nominations suivantes :

- ◆ M. Loïc Aubouin<sup>1</sup>, directeur général adjoint en charge de la simplification, de la transformation, des ressources humaines, directeur juridique, membre du COMEX ;
- ◆ M. Mathieu Daubert, directeur général adjoint en charge du retail et de l'hospitalité, directeur clients, membre du COMEX ;
- ◆ M. Régis Lacote, directeur général adjoint en charge des opérations et de l'innovation, directeur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, membre du COMEX ;

Il est rappelé que Mme Justine Coutard et Mme Christelle de Robillard ont été nommées respectivement directrice générale déléguée et directrice générale adjointe en charge des finances, de la stratégie et du développement.

<sup>1</sup> Eléments biographiques en page 3 du présent communiqué de presse

## Évolution de la gouvernance interne du Groupe ADP

Parallèlement, la gouvernance interne du groupe évolue.

Cette évolution se traduit par la création d'un comité de direction générale composé du Président-directeur général du Groupe ADP, de la directrice générale déléguée, de la directrice générale adjointe ainsi que des directeurs généraux adjoints. Le rattachement hiérarchique des directions participant au Comité exécutif du Groupe ADP est réparti entre la directrice générale déléguée, la directrice générale adjointe et les directeurs généraux adjoints, comme suit :

- ◆ **le pôle aménagement, environnement et parties-prenantes**, placé sous l'autorité de la directrice générale déléguée, regroupe la direction de l'Immobilier (IMO), la direction de l'Ingénierie et des Projets (ECP), la direction de la Communication (COM), l'Asset Management des Plateformes Parisiennes (AMP), la direction de l'Aménagement, du développement durable et des affaires publiques (DDD) ;
- ◆ **le pôle opérations et innovation**, placé sous l'autorité du directeur général adjoint, directeur de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, qui regroupe la direction de Paris-CDG et de Paris-LBG (CDG), la direction de Paris-Orly (ORY), la direction générale des opérations (DGO) et celle de l'innovation ;
- ◆ **le pôle finances, stratégie et développement**, placé sous l'autorité de la directrice générale adjointe en charge des Finances, de la stratégie et du développement, qui regroupe la direction Finances, gestion et stratégie (FGS), la direction des Comptabilités (DCO), la direction Service, logistique et achats (SLA) et la direction du Développement (DEV) ;
- ◆ **le pôle simplification, transformation et ressources humaines**, placé sous l'autorité du directeur général adjoint, directeur juridique, qui regroupe la direction juridique et des assurances (DJA), la direction du digital et de la transformation (DDT – ex-DSI), la direction de l'audit, sécurités et maîtrise des risques (ASM) ainsi que la direction des ressources humaines (DRH) ;
- ◆ **le pôle retail et hospitalité**, placé sous l'autorité du directeur général adjoint en charge du retail et de l'hospitalité, directeur clients, qui regroupe la direction clients (DCL).

Les directeurs généraux adjoints, nommés au sein du Comité exécutif actuel, conservent la responsabilité des directions dont ils ont déjà la charge au sein des pôles qu'ils supervisent.

Le comité de direction générale associera en tant que de besoin les membres du Comex et tout particulièrement le directeur de la communication et le directeur des ressources humaines.

*« Notre objectif est de renforcer l'agilité de la gouvernance interne de l'entreprise, mais aussi d'assurer une plus grande fluidité, collégialité et rapidité de la prise de décision ainsi qu'une mise en cohérence des enjeux transverses en interne. L'évolution de nos modes de fonctionnement vise à mieux répondre aux enjeux du Groupe : ceux-ci nécessitent de nourrir un dialogue élargi, intensifié et apaisé avec toutes les parties prenantes autour d'un projet commun et de long terme. La priorité va au réinvestissement dans le cœur de métier de l'entreprise et le développement d'une culture d'entreprise plus forte. Ces enjeux supposent enfin de renforcer la lisibilité de l'organisation du Groupe vis à vis des tiers en s'approchant de modèles de gouvernance utilisés dans d'autres entreprises comparables au Groupe ADP »* a déclaré Philippe Pascal, Président-directeur général du Groupe ADP.

## Éléments biographiques

### M. Loïc Aubouin :

Né en 1978, Loïc Aubouin est diplômé en Droit de l'université Paris II Panthéon-Assas et titulaire d'un DESS Marchés publics et Délégations de Service public de l'université de Poitiers. Il a débuté sa carrière en 2000 comme juriste au sein de la direction juridique de Veolia Environnement.

En 2006, il a rejoint le groupe Bouygues comme juriste au sein de la direction des Affaires juridiques et du Contrôle interne de Bouygues Construction, puis a exercé la fonction de directeur juridique corporate du groupe Bouygues Construction de 2011 à 2018.

Depuis mars 2018, il est directeur juridique et des assurances du Groupe.

### M. Mathieu Daubert :

Né en 1971, Mathieu Daubert est diplômé d'HEC. Il a débuté sa carrière à Londres en 1995 dans le conseil en stratégie. En 1996, il a rejoint le Bon Marché où il a occupé successivement des postes dans les services de vente, d'achat et d'organisation.

De 2002 à 2007, il a travaillé au sein de la centrale d'achat du Printemps en tant que responsable de collection.

En 2007, il a rejoint le Groupe ADP comme responsable du pôle offre produits et en juillet 2010, il est nommé directeur des Commerces. Depuis mai 2018, il est directeur Clients du Groupe.

### M. Régis Lacote :

Né en 1972, Régis Lacote est diplômé de l'ESIEE et de l'ENAC. Il débute sa carrière en 1998 en tant que responsable du PC Exploitation et Responsable Sûreté de l'aéroport "Roland Garros" à la Réunion. Il intègre le Groupe ADP en juin 2002 où il occupe ensuite différentes fonctions.

Il est responsable du service d'assistance en escale, de 2005 à 2008, responsable du pôle exploitation des Terminaux 2E/2F/2G l'aéroport Paris-Charles de Gaulle de 2008 à 2010. Régis Lacote exerce les fonctions de Directeur des opérations aéroportuaires de l'aéroport Paris-Orly de 2010 à 2011, et celles de Directeur des aires aéronautiques de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle de 2012 à 2018.

En 2018, il devient Directeur de l'aéroport Paris-Orly et membre du Comité exécutif du Groupe ADP, puis, en novembre 2020, Directeur des opérations de GMR Airports en Inde.

Depuis novembre 2022, il est directeur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

**Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23**

**Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr**

Le Groupe ADP exploite et conçoit les aéroports de manière responsable à Paris et dans le monde. En 2024, il a accueilli près de 364 millions de passagers sur son réseau de 26 aéroports, dont plus de 103 millions sur les trois plateformes franciliennes - Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget - où l'expérience passagers est portée par Paris Aéroport. Le Groupe ADP, fort des expertises de l'ensemble de ses collaborateurs à travers le monde dont près de 6 000 à Paris, est déterminé à offrir le meilleur niveau de qualité de service et d'hospitalité à ses passagers tout en poursuivant une stratégie de performance et de décarbonation de toutes ses activités aéroportuaires. Il transforme ses aéroports en hub multi-énergies et multimodaux, pour rendre possible l'aviation décarbonée dans son ensemble et mieux connecter les territoires. A l'international, le Groupe ADP a deux partenariats stratégiques aux géographies complémentaires : TAV Airports en Turquie et au Moyen-Orient et GMR Airports en Inde et Asie du Sud-est. En 2024, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 6 158 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 342 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Retrouvez nos actualités sur [www.groupe-adp.com](http://www.groupe-adp.com) | [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP) | [Groupe ADP](https://www.linkedin.com/company/groupe-adp)